

L'obligation de se rattacher à la communauté vertueuse

Louange à Allah, Le Généreux qui aime Ses créatures, Le Roi adoré, qui se distingue par La générosité et la bienfaisance. Je Le loue-Pureté à Lui- pour Ses attributs de majesté et de générosité. Je Lui rends grâce pour les innombrables bienfaits dont Il m'a comblé. Je témoigne qu'il n'y a de divinité excepté Allah, L'Unique sans associé, un témoignage qui fait habiter celui qui le réalise à la demeure de la paix j'atteste que Muhammad est Son serviteur et messenger et qu'il est le meilleur de tous ceux qui ont prêché la droite religion. Seigneur! Accorde la paix et le salut à Ton serviteur et messenger Muhammad, lui et sa famille, ses compagnons et tous ceux qui les ont suivis dans la voie droite.

Cela dit, chers frères en Allah, je vous recommande et me recommande moi-même, la crainte d'Allah car elle constitue la meilleure des provisions au cours du voyage de ce bas-monde vers l'au-delà. Par ailleurs, lors du sermon passé, nous avons évoqué l'unité des musulmans et nous avons à ce propos cité un certain nombre de versets coraniques qui montrent l'obligation de s'unir et de s'éloigner de la division.

On trouve aussi dans la sunna une multitude de textes selon lesquels les musulmans doivent impérativement s'unir et éviter la désunion. Nous pouvons en citer ceux-ci:

Premièrement: Huzayfa Ibn Al Yaman raconte: "lorsque les gens interrogeaient le prophète (Paix et Salut sur lui et sa famille) sur le bien, je l'interrogeais sur le mal, de peur qu'il m'atteigne. Je lui dis (un jour): "Ô prophète d'Allah! Nous vivions dans l'obscurantisme et le mal jusqu'à ce que Le Seigneur nous gratifia de ce bien (l'Islam). Y aura-t-il après ce bien un autre mal? Le prophète (Paix et Salut sur lui et sa famille) répondit: "oui". Y aura-t-il après ce mal un bien? Repris-je. "Oui, mais avec de la fumée" répondit le prophète. "Quelle est cette fumée?" demandai-je de nouveau. Le prophète (Paix et Salut sur lui et sa famille) répondit: " Des gens qui ne guideront pas avec ma guidance. Tu y reconnaîtras les choses [conformes à la loi d'Allah] et tu en réfuteras d'autres". Je demandai encore: "y aura-t-il après ce bien un mal?" il répondit: "oui, des prédicateurs aux portes de l'Enfer qui y jetteront tous ceux qui les suivront". Je repris: "décris-les moi, ô envoyé d'Allah". "Ils ont la même peau que la nôtre et s'expriment par le même langage que nous" dit-il. "Que m'ordonnes-tu de faire s'il (ce mal) me trouve en vie?" demandai-je de nouveau. Il dit: "tu devras absolument te rattacher à la communauté vertueuse (*jama'a*) des musulmans de même que leur dirigeant". "Et s'ils n'ont ni communauté, ni dirigeant?" il reprit: " Eloigne-toi de toutes ces factions sans exception, même s'il te faut mordre la racine d'un arbre jusqu'à ce que tu meurs ainsi"¹.

L'imam Tabari a dit: ce hadith montre qu'à chaque fois que les gens n'ont pas de guide, ils se divisent en factions (en groupes), aucun d'entre eux ne devra être suivi et l'on doit se démarquer d'eux tous autant que possible de peur de tomber dans le mal².

Autres enseignements à tirer du hadith:

- 1-l'absence sur le terrain d'une communauté unie des musulmans sous la conduite d'un dirigeant légitime mène à la désunion
- 2-l'obligation de suivre la communauté vertueuse des musulmans s'il elle existe
- 3-ne jamais se soulever contre les dirigeants furent-ils injustes
- 4-l'obligation de s'écarter des groupes qui prônent un sectarisme étroit lorsqu'il n'y a ni communauté vertueuse pour les musulmans, ni dirigeant légitime.

¹ Unanimement rapporté.

² In *Fathul Baari* 13/37

Deuxièmement: Selon An Nu'man Ibn Bachir (qu'Allah l'agrée), le prophète (Paix et Salut sur lui et sa famille) a dit: "l'union est miséricorde et la désunion est châtement"³. Ce hadith marquant est inclus par l'imam Tahawi dans son ouvrage "la profession de foi des gens de la sunna et de la communauté" dans lequel il mentionne: "pour nous, l'union est la vérité et l'exactitude, tandis que la désunion est aveuglement et châtement"⁴.

Troisièmement: Al Harith Al Ach'arîy rapporte que le prophète (Paix et Salut sur lui et sa famille) a dit: "je vous ordonne cinq choses qu'Allah m'a ordonnées: l'union, l'écoute, l'obéissance, la *hijra* (émigration), le combat dans la voie d'Allah. Quiconque s'écarte de la communauté vertueuse d'un empan aura ôté de son cou le collier de l'Islam jusqu'à ce qu'il revienne".

Quatrièmement: d'après Ibn Abbas (qu'Allah les agrée), le messenger d'Allah (Paix et salut sur lui et sa famille) a dit: "quiconque trouve en son dirigeant une chose qu'il déteste doit se montrer endurant. En effet celui qui se révolte contre son dirigeant d'un empan meurt dans la *jahiliya*".⁵

A ce propos, Al Hafiz Ibn Hajar soutient: "mourir dans la *jahiliya* renvoie aux gens de l'époque antéislamique qui mouraient sans avoir de guide parce qu'ils ignoraient cela. Cela ne veut pas dire qu'il meurt mécréant mais plutôt qu'il meurt dans la désobéissance d'Allah"⁶. Il dit aussi: "le hadith constitue une preuve de l'interdiction de se soulever contre le dirigeant, fut-il injuste. Les *fuqaha* (jurisconsultes musulmans) soulignent à l'unanimité l'obligation d'obéir au dirigeant victorieux et d'accomplir le jihad en sa compagnie. Ils affirment aussi que suivre ce dirigeant est meilleur que le désobéir car c'est ainsi qu'on évitera des effusions de sang. Leur argumentaire se fonde non seulement sur ce hadith, mais également sur d'autres qui le corroborent. La seule exception qu'ils ont faite à cette règle est le cas où le guide fait montre d'une mécréance manifeste qui ne prête pas à confusion, ce qui lui ôte tout droit d'être suivi et d'obéir, mieux il doit être combattu par ceux qui en ont la capacité".⁷

Les hadiths abordant ce chapitre important de la religion sont multiples.

Cher frères croyants, nous vous entretiendrons davantage sur ce thème dans nos prochains sermons avec l'aide d'Allah. Cependant, l'approche du mois des bienfaits (le mois de Ramadan) nous impose de changer de thème afin de rappeler l'attitude que nous devons adopter en l'accueillant ainsi que le comportement à observer pour accomplir correctement cette importante obligation. Vous aurez l'occasion d'écouter à ce sujet les imams de la mosquée (qu'Allah leur accorde Son soutien) à travers les sermons qui se succéderont durant ce mois. Je saisis cette occasion pour rappeler que le mois de *Cha'baane* est une occasion pour payer les jours non jeûnés mais aussi d'accomplir le jeûne surrogatoire. Or voilà que le mois de *Cha'baane* fais ses adieux. Quiconque n'avait pas saisi l'occasion d'en jeûner une partie, doit se rattraper avant qu'il ne soit trop tard.

Seigneur! fortifie l'Islam et les musulmans; humilie l'associationnisme et les associationnistes; anéantis les ennemis de la religion. Seigneur! Accorde à ce pays la sécurité et la stabilité et accorde-les à tous les pays musulmans. Seigneur gratifie-nous de ta guidance et fais que notre science serve à Ta satisfaction. Seigneur! Aide notre guide à accomplir ce qui Te satisfait et guide-le vers le bien et la piété. Aide l'ensemble des dirigeants musulmans à œuvrer par le Coran et à juger par Ta loi, Tu es Le Majestueux, Le Généreux.

Seigneur! Accorde le salut à notre prophète Muhammad et accorde Ta satisfaction à ses califes bien guidés qui ont jugé par la vérité et se sont montré équitables Abu Bakr, 'Umar, 'Uthman et Ali, à l'ensemble des compagnons de même qu'à nous aussi, par Ta générosité et Ta largesse, ô Généreux des généreux.

Vendredi 12-08-1426 H/16-09-2005

³ Rapporté par Ahmad et Ibn Abi Asim dans as-Sunna, avec une chaîne de transmission bonne.

⁴ *At-Tahhawiya*, 15

⁵ Rapporté par al Bukhari dans al fitan, chapitre « Vous verrez, après moi, des choses que vous réfuterez »

⁶ *Fathul Baari*, 13/7

⁷ Idem